



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

26 octobre 2026

SINISTRES CORPORELS :

LES ACTEURS EN CONCERTATION POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DES VICTIMES

Lomé, 26 oct. (ATOP) - La direction des Assurances du ministère en charge de la Santé, organise, les 26 et 27 octobre à Lomé, un séminaire de concertation consacré à l'amélioration de la prise en charge et de l'indemnisation des victimes d'accidents corporels de la circulation.

La rencontre est placée sous le thème « Vers une amélioration de la prise en charge des victimes d'accidents corporels par les acteurs impliqués dans le processus d'indemnisation ». Elle vise à renforcer la coordination entre les différents intervenants de la chaîne d'indemnisation, afin de garantir un traitement plus rapide, équitable et efficace des dossiers.

Cette initiative intervient dans un contexte marqué par des difficultés persistantes dans le traitement de certains sinistres corporels, notamment les retards dans la transmission des procès-verbaux d'accident et des certificats médicaux, les insuffisances dans la constitution des dossiers, les divergences dans l'évaluation des préjudices et les lenteurs dans le règlement des indemnisations. Ces dysfonctionnements sont susceptibles d'accentuer la vulnérabilité médicale, sociale et financière des victimes et de leurs familles. Pour y remédier, la direction des Assurances entend favoriser un diagnostic partagé des difficultés rencontrées à chaque étape du parcours de la victime et définir des solutions opérationnelles adaptées aux exigences réglementaires en vigueur, notamment celles du Code des assurances de la Conférence interafricaine des marchés d'assurances (CIMA).



Les participants

SOMMAIRE

ECHOS DE LA CAPITALE	-----2-6
NOUVELLES DES PREFECTURES	-----7-28
NOUVELLE DE L'ETRANGER	-----28-30
SPORTS	-----30-32

Il s'agit aussi de renforcer la coopération entre les acteurs médicaux, administratifs, judiciaires et assurantiels, afin de mieux protéger les victimes d'accidents de la circulation et de favoriser une indemnisation diligente et équitable, conformément à la réglementation en vigueur.

Les participants sont appelés à examiner l'état des lieux des sinistres corporels en souffrance, clarifier les responsabilités des différents intervenants et à améliorer la qualité et la transmission des documents nécessaires à l'instruction des dossiers. Ils devront aussi se pencher sur les mécanismes de prévention de la fraude, dans le respect des droits des victimes et de la confidentialité des données médicales, ainsi que sur les possibilités de dématérialisation sécurisée des échanges entre les institutions concernées.



Le ministre Tessi (au micro) ouvrant les travaux

Le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique, de la Couverture sanitaire universelle et des Assurances, Tessi Jean-Marie, a appelé les acteurs impliqués dans l'indemnisation des victimes à renforcer leur collaboration afin de réduire les délais de traitement des dossiers et d'améliorer la prise en charge de ces victimes. Pour lui, les victimes ne doivent pas subir une seconde épreuve après l'accident, en raison des lourdeurs administratives, des difficultés financières ou des retards dans l'indemnisation. « Nous avons le pouvoir, nous avons le devoir absolu d'empêcher la double peine aux victimes », a-t-il déclaré. M. Tessi a relevé que la prise en charge d'une victime repose sur plusieurs acteurs, notamment les secouristes, les forces de sécurité, les professionnels de santé, les magistrats, les avocats et les agents chargés de légaliser les documents administratifs. La qualité de l'indemnisation dépend, selon lui, de la coordination entre ces différents intervenants.

A l'issue des travaux, un mécanisme de suivi, reposant notamment sur une revue trimestrielle des engagements, est également envisagé afin d'évaluer les progrès réalisés et de veiller à la mise en œuvre effective des mesures retenues.

Une seconde session est prévue les 29 et 30 octobre à Kara. ATOP/AO/BA



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



ECHOS DE LA CAPITALE

LA COMMUNE GOLFE 6 INSTALLE SON BUREAU DU CITOYEN ET MENE SON DEBAT BUDGETAIRE

Lomé, 26 oct. (ATOP) - La commune Golfe 6 a accueilli deux activités majeures, le jeudi 22 octobre, l'installation du bureau du citoyen, et la tenue du débat d'orientation budgétaire. Deux activités complémentaires qui placent la participation citoyenne, la transparence et la gestion responsable des ressources au centre des enjeux de développement communal.

Le bureau du citoyen

L'installation du bureau du citoyen constitue un relais entre la population et la mairie. C'est un cadre supplémentaire de participation à la gestion des affaires publiques locales. Élu le 28 janvier 2026, cet organe est appelé à favoriser l'expression des préoccupations des populations à la base. Il se chargera de promouvoir l'accès à l'information publique et à contribuer au dialogue entre les citoyens et l'administration communale.



Le maire (gauche) et les membres du bureau du citoyen

Le rapprochement entre les administrés et l'administration communale. Le recueil des doléances, la promotion du civisme, l'information des citoyens et le suivi de leurs préoccupations figurent parmi les contributions attendues de cet organe, dans le respect de ses attributions. Il s'agira surtout de concilier les besoins des populations et les ressources disponibles.

Le débat d'orientation budgétaire

La seconde activité de la journée a porté sur le débat d'orientation budgétaire, un exercice essentiel dans la préparation du budget communal. Il a permis aux élus d'échanger sur les grandes orientations financières, les ressources à mobiliser et les priorités à retenir pour répondre aux besoins de la population.

Le maire de la commune Golfe 6, Me Pierre Kokou Amenyenou a invité les conseillers municipaux à privilégier des échanges constructifs afin de définir des orientations cohérentes et réalistes. « Nos discussions doivent nous permettre de mieux hiérarchiser les priorités, de renforcer la mobilisation des recettes communales et d'explorer les possibilités de partenariats susceptibles d'accompagner nos projets », a-t-il indiqué.

Cette démarche met en évidence un enjeu central de la gestion locale : répondre aux attentes des citoyens tout en tenant compte des capacités financières de la collectivité.

Participation citoyenne

Le débat d'orientation budgétaire a permis aux citoyens d'examiner les moyens financiers susceptibles d'être mobilisés pour répondre aux priorités retenues. Cette participation citoyenne contribue à une meilleure prise en compte des attentes des populations, à une compréhension accrue des choix budgétaires et au renforcement de la transparence dans la gestion communale. Elle suppose un engagement dans la durée : écouter les citoyens, examiner leurs propositions, expliquer les décisions prises et rendre compte des résultats obtenus. C'est à travers cette continuité que la participation citoyenne peut contribuer à améliorer la qualité de l'action publique locale.

Transformer la concertation en résultats concrets

À travers ces deux activités, la Commune Golfe 6 met en avant l'importance du dialogue, de la responsabilité et de la planification dans la conduite du développement local. Dans le cadre de la décentralisation, le développement communal repose autant sur

la disponibilité des ressources que sur la qualité des décisions, la mobilisation des acteurs et le suivi des engagements. L'enjeu pour la municipalité est donc de faire de la concertation un outil permanent de gouvernance et de veiller à ce que les priorités retenues contribuent progressivement à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Le maire Me Pierre Kokou Amenyenou a indiqué qu'après ces échanges, le défi actuel consiste à consolider les mécanismes de participation citoyenne et à traduire les orientations budgétaires en actions adaptées aux besoins des populations.

ATOP/KYA/HKM

ALPHABETISATION :

LES ACTEURS MOBILISES POUR COMBLER LE DEFICIT DE FINANCEMENT

Lomé, 26 oct. (ATOP) - La Direction générale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle a organisé, le vendredi 23 octobre à Lomé, une table ronde pour mobiliser davantage de ressources en faveur de ce secteur.



Le directeur de cabinet (au milieu) prononçant le discours



L'assistance

La rencontre vise à encourager les partenaires à soutenir la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'alphabétisation et d'éducation non formelle 2024-2028. Les participants ont examiné les difficultés du secteur, les priorités d'action et les besoins de financement. Deux projets ont été présentés : le Projet d'appui à l'alphabétisation des jeunes et adultes des groupes organisés (PAJAGO) et le Projet d'appui à l'éducation non formelle.

D'après les discussions, les besoins restent largement supérieurs aux ressources disponibles. Pour la période 2024-2025, le financement prévu était de 4 milliards de FCFA, mais seuls 403 millions de FCFA ont été réunis. Selon les données présentées, moins de 10 % des ressources attendues ont été mobilisés au cours des deux premières années de mise en œuvre de la stratégie.

« Le Togo avait souscrit, à l'instar des autres États membres de l'UNESCO, à l'engagement consistant à consacrer 3 % du budget à l'éducation à l'alphabétisation des adultes, conformément aux recommandations de la Conférence de Bamako de 2007. Cependant, les multiples crises économiques, sécuritaires, sanitaires et les tensions inflationnistes observées ces dernières années ont considérablement affecté les capacités budgétaires des États et limitent les ménages de financement disponibles pour ces sous-secteurs » a déclaré le directeur de cabinet du ministre des Solidarités, du Genre, de la Famille et de la Protection de l'Enfance, Dr Mazama-Esso Minza. Il a ajouté que c'est pourquoi un appel solennel est lancé à l'ensemble des partenaires afin qu'ils renforcent leur accompagnement technique, financier et institutionnel en faveur de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle.

Le directeur général de l'Alphabétisation et de l'Education non formelle, Dr Ajavon Amah Sesevi, a souligné l'importance de disposer de projets concrets pour attirer les

financements. Il a également insisté sur le rôle transversal de l'alphabétisation qui contribue aux progrès dans plusieurs domaines, ainsi que sur la nécessité de renforcer les compétences des acteurs chargés de mettre en œuvre les programmes sur le terrain.

Le directeur national de l'Institut de coopération internationale de la Confédération allemande pour l'éducation des adultes (DVV International), Ouro-Okourou Wakilou, a indiqué que le manque de financement freine l'exécution des activités prévues. Il a souligné que l'alphabétisation contribue à améliorer les résultats des actions de développement, notamment en santé, en agriculture et dans le commerce. Selon lui, la maîtrise des connaissances de base aide, entre autres, les populations à mieux accéder aux services de santé, à appliquer les techniques agricoles et à gérer leurs activités commerciales.

ATOP/MD/AO/KYA

SANTE:

L'AMT SENSIBILISE SUR LA LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN

Lomé, 26 oct. (ATOP) – L'Association des médecins du Togo (AMT) a sensibilisé la population togolaise sur la lutte contre le cancer du sein, le samedi 24 octobre à Lomé, à travers une rencontre placée sous le thème « Cancer du sein, parlons-en ».



L'assistance



Dr Sesso dans son mot

L'initiative vise à renforcer les connaissances du public sur cette maladie, à encourager le dépistage précoce et à favoriser les échanges autour des difficultés liées à sa prise en charge.

La rencontre a été marquée par des communications, des témoignages et des discussions avec les participants. Deux panels ont notamment permis d'aborder l'état des lieux du cancer du sein au Togo, les difficultés de prise en charge et les approches de solutions. Ces communications ont été animées par des médecins issus des secteurs public et privé.

Les échanges ont permis d'aborder les réalités auxquelles sont confrontées les personnes touchées par la maladie, notamment les difficultés rencontrées au cours du parcours de soins. Les témoignages ont également contribué à mettre en lumière le vécu des patientes et l'importance de l'accompagnement médical et social.

La présidente de l'AMT, Dr Sesso Zouwera, a souligné l'importance de briser le silence autour du cancer du sein et de promouvoir une meilleure information de la population. « À travers cette initiative, nous voulons encourager les femmes et l'ensemble de la population à parler ouvertement du cancer du sein, à s'informer sur les facteurs de risque et à consulter les professionnels de santé en cas de signes suspects. Le dépistage précoce et une prise en charge adaptée sont essentiels », a-t-elle indiqué. Elle a également insisté sur la nécessité de renforcer la sensibilisation, de faciliter l'accès aux soins et de favoriser la collaboration entre les professionnels de santé, les pouvoirs publics et les populations afin d'améliorer la lutte contre cette maladie.

Madame Bello, une victime de cette maladie a partagé son expérience avec l'assistance. Elle a salué l'initiative de l'association, qui contribue à donner la parole aux personnes concernées et à mieux faire comprendre les réalités de la maladie. Mme Bello a plaidé pour un accompagnement accru des patientes et un soutien plus important des pouvoirs publics, notamment en matière d'accès aux examens, aux traitements et à l'information.

Créée en 2016, l'Association des médecins du Togo est une organisation apolitique et à but non lucratif. Elle œuvre notamment au rassemblement des médecins du pays et à la valorisation de la profession médicale.

À travers cette activité, l'AMT entend contribuer à une meilleure compréhension du cancer du sein et encourager une mobilisation collective en faveur de la prévention, du dépistage et de la prise en charge des personnes touchées. ATOP/IS/HKM

JOURNEE MONDIALE DE LA SANTE MENTALE :

UN WEBINAIRE DU REMAPSEN-TOGO ET DU PNAPP POUR SENSIBILISER LE PUBLIC

Lomé, 26 oct. (ATOP) - Le Réseau des médias africains pour la promotion de la santé et de l'environnement du Togo, (REMAPSEN-TOGO) en collaboration avec le Programme national des addictions aux produits psychoactifs (PNAPP) a organisé, le vendredi 23 octobre, un webinaire de sensibilisation et de plaidoyer pour célébrer la journée mondiale de la santé mentale.

Ce webinaire est placé sous le thème « Une expérience vécue : parlons-en pour impacter le changement autour de nous ». Il a permis de partager des expériences, de discuter des facteurs qui influencent la santé mentale, le rôle de l'entourage des personnes atteintes de troubles de la santé mentale.

Le spécialiste en santé mentale et soutien psychosocial, Dr Matièyédu Bomboma a cité des symptômes tels que le manque de sommeil, la perte d'appétit, la détresse émotionnelle comme pouvant être des manifestations des troubles de la santé mentale. Pour lui, les activités physiques telles que la marche, un entourage familial et professionnel de qualité, ainsi qu'une hygiène de vie saine, sans consommation de drogues et d'abus de l'alcool peuvent contribuer à une bonne santé mentale. M. Bomboma a invité l'auditoire à accueillir et écouter avec bienveillance les personnes souffrant psychologiquement, à ne pas divulguer leurs confidences et à les orienter vers les professionnels, notamment les psychologues et psychiatres pour un accompagnement plus adapté. « Nous devons écouter sans juger, soutenir sans imposer », a-t-il souligné.

Mme Dédé Ajavon, personne ressource, a relevé le rôle de l'écoute active et la bienveillance dans l'accompagnement d'une personne atteinte de trouble mental. Elle a exhorté à la non-stigmatisation et aux recours aux professionnels pour une prise en charge médicale des personnes atteintes de troubles de la santé mentale. ATOP/EAG/BA



ATOP

Pour vos articles, reportages

Nous contacter.

Actualités, Proximité

☎ +228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

✉ atoptogo1@gmail.com

🌐 www.atop.tg



NOUVELLES DES PREFECTURES

AVE:

LES CREATEURS DE CONTENUS INVITES A UNE UTILISATION RESPONSABLE DES RESEAUX SOCIAUX

Kévé, 26 oct. (ATOP) – Les créateurs de contenus numériques de l'Avé ont été sensibilisés à l'utilisation responsable des réseaux sociaux, le vendredi 23 octobre à Kévé, lors d'une causerie-débat initiée par les autorités locales.



Le SG de la préfecture (au micro) s'adressant....



...aux participants

Placée sous le thème « Jeunesse, réseaux sociaux et gouvernance locale », la rencontre vise à promouvoir une communication responsable au service de la participation citoyenne et du développement des deux communes.

La formation a été assurée par le conseiller en communication du ministre de l'Administration territoriale, de la Gouvernance locale et des Affaires coutumières, Adolphe Pakaa. Il a entretenu les tiktokeurs, influenceurs, blogueurs et autres acteurs du numérique sur la vérification des informations, le respect de la vie privée, la protection de la dignité humaine et la lutte contre la désinformation.

L'orateur les a invités à se poser trois questions avant toute publication : « L'information est-elle vraie ? A-t-elle été vérifiée ? Est-il utile et responsable de la partager ? » Il a exhorté les créateurs de contenus à privilégier les informations fiables et à éviter les rumeurs, les discours haineux ainsi que les contenus susceptibles de porter atteinte à la cohésion sociale.

M. Pakaa a également encouragé les participants à valoriser les potentialités locales, les initiatives communautaires, les activités économiques et les richesses culturelles à travers leurs publications, afin de faire des réseaux sociaux des outils d'information, de sensibilisation et de mobilisation citoyenne en faveur du développement local. Les échanges ont permis de découvrir les bonnes pratiques en matière de création et de diffusion de contenus numériques.

Les autorités de l'Avé ont souligné que, malgré leur contribution à la démocratie participative, les réseaux sociaux peuvent favoriser la propagation de fausses informations, fragiliser la cohésion sociale, affaiblir la confiance envers les institutions de proximité et manipuler l'opinion publique. Elles ont appelé les acteurs du numérique à accompagner de manière responsable l'action publique locale et les initiatives de développement, afin de renforcer la cohésion sociale et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations. ATOP/KAT/HKM/KYA

DEBATS D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES:

L'ACCESSIBILITE AUX INFRASTRUCTURES, UNE PREOCCUPATION A AGOE-NYIVE 3



Les participants

Agoè-Nyivé, 26 oct. (ATOP) – L'accessibilité aux infrastructures et services communaux à tous les citoyens figure parmi les préoccupations exprimées lors de la journée de reddition des comptes de l'exercice 2026 et du débat d'orientation budgétaire de l'exercice 2027 de la commune d'Agoè-Nyivé 3, tenue le vendredi 23 octobre.

La rencontre a réuni les élus locaux, les comités villageois de développement, les chefs des services déconcentrés, les chefs

de villages et communautés, ainsi que des représentants de la société civile, des ONG, des associations et des femmes du marché.

Les échanges ont porté sur plusieurs préoccupations liées au développement communal, notamment la problématique des cimetières, l'éclairage public, l'assainissement et la construction de toilettes à l'École primaire publique de Logogomé. La nécessité de renforcer l'accessibilité des infrastructures aux personnes âgées et les personnes handicapées a retenu l'attention des participants.

Le deuxième vice-président de l'Assemblée nationale, Dzreke Yawo, un cadre de la commune, a pris part activement aux travaux en tant que modérateur lors des échanges relatifs au débat d'orientation budgétaire de l'exercice 2027.

Le préfet d'Agoè-Nyivé, Dr Tinaka Wédiabalo Kossi, a souligné que la décentralisation constitue une option fondamentale de l'organisation administrative. Elle vise, a-t-il dit, à rapprocher l'administration des citoyens, à favoriser leur participation à la gestion des affaires locales et à permettre aux collectivités territoriales de répondre plus efficacement aux besoins des populations. Il a rappelé que la gestion des finances publiques locales ne relève ni de l'improvisation, ni de l'arbitraire, mais qu'elle est encadrée par des textes qui imposent des obligations de responsabilité et de transparence.

Le maire de la commune d'Agoè-Nyivé 3, N'Galou Passoki, a indiqué que cette rencontre constitue une occasion de rendre compte de la gestion communale et de préparer l'avenir. Il a insisté sur la nécessité de présenter en toute transparence les ressources perçues, les réalisations effectuées et les activités qui n'ont pu être menées à terme.

« Le budget de notre commune doit directement refléter nos priorités », a-t-il déclaré, soulignant l'importance de faire des orientations budgétaires un outil au service du développement local et de la construction d'une commune autonome, capable de créer son propre patrimoine productif.

ATOP/ASA/HKM/KYA

SWEDD+ TOGO :

DES COMITES LOCAUX DE GESTION DES PLAINTES MIS EN PLACE

Agoè-Nyivé, 26 oct. (ATOP) – Des comités cantonaux et communaux de gestion des plaintes du projet d'autonomisation des femmes et de dividende démographique en Afrique subsaharienne plus (SWEDD+) ont été mis en place, le vendredi 23 octobre à Agoè-Nyivé.

La cérémonie a été présidée par le préfet d'Agoè-Nyivé, Dr Tinaka Wédiabalo Kossi, en présence des formateurs de l'unité de gestion du projet relevant du ministère chargé de la Planification du développement. L'initiative vise à rapprocher le mécanisme de gestion des plaintes des bénéficiaires et des populations concernées par les interventions du projet. Elle permettra de recueillir leurs préoccupations, de les examiner et d'y apporter des réponses appropriées dans le cadre de la mise en œuvre des activités du SWEDD+.



Le préfet remettant les documents au maire d'Agoè-Nyivé 1

Le préfet d'Agoè-Nyivé, Dr Tinaka Wédiabalo Kossi, a salué la mise en place de ces structures et exhorté leurs membres à faire preuve de responsabilité et de diligence dans l'accomplissement de leur mission, notamment, la réception et le traitement des plaintes.

Le représentant du coordonnateur du projet SWEDD+, M. Babaké Bawoumindom, a indiqué que la création de ces comités fait suite à l'élaboration d'un document définissant le mécanisme de gestion des

plaintes. Ce dispositif vise à garantir la prise en compte des préoccupations des bénéficiaires et des populations touchées par les interventions du projet. Il a rappelé que le SWEDD+ conduit plusieurs activités, dont la distribution de kits scolaires et le programme « Ecole de la chance », qui permet à des jeunes filles âgées de 18 à 24 ans de se former aux métiers porteurs. Selon lui, la mise en place d'un mécanisme adapté est nécessaire pour recueillir et traiter les éventuelles plaintes liées à l'exécution de ces activités.

Les membres des comités ont bénéficié d'une formation et reçu des outils destinés pour faciliter la collecte, l'examen et le traitement des plaintes. Ces structures sont organisées aux niveaux cantonal, communal et préfectoral, sous la responsabilité respective des chefs de canton, des maires et du préfet.

La mise en place de ces comités a également été effectuée dans les régions des Savanes et de la Kara. ATOP/ASA/MG

LUTTE CONTRE LES CANCERS DU SEIN ET DU COL DE L'UTERUS : **L'ARTISTE YAYA LELE MOBILISE LA POPULATION POUR LE DEPISTAGE PRECOCE**

Sokodé, 26 oct. (ATOP) – L'artiste togolaise de la chanson, Yaya Lélé a sensibilisé le public sur les cancers du sein et du col de l'utérus au cours d'un concert animé le dimanche 25 octobre à Sokodé.

Ce concert s'inscrit dans le cadre de son projet « Une voix pour la vie ». Il marque la quatrième étape de la tournée nationale de sensibilisation sur les deux types de cancers entreprise par l'artiste qui cumule 37 ans de carrière musicale.



Yaya Lélé et les autorités locales ensemble

Yaya Lélé qui confie avoir perdu sa mère à cause du cancer du sein, a dit vouloir mettre la musique au service de la santé publique pour réduire l'incidence et la mortalité liée aux cancers en mobilisant massivement les populations pour le dépistage précoce. La

soirée a combiné prestations musicales et sensibilisation du public sur les deux cancers, les facteurs de risque, les symptômes et les moyens de prévention.

Les intervenants ont fait savoir que le cancer du sein est une tumeur maligne qui se développe à partir des cellules de la glande mammaire, principalement dans les canaux galactophores ou les lobules. Parlant des facteurs de risque de ce cancer le plus fréquent chez les femmes dans le monde, ils ont cité le tabac et l'alcool, rappelant qu'ils représentent les deux premières causes de mortalité évitable par cancer. Ils ont également évoqué l'alimentation et l'activité physique, encourageant la population à une alimentation saine et équilibrée ainsi qu'à la pratique régulière d'un sport pour limiter le surpoids et la sédentarité.

Les orateurs ont conseillé l'autopalpation régulière, précisant que la pratique d'un auto-examen des seins chaque mois (quelques jours après les règles) peut permettre de repérer toute grosseur anormale, modification de peau ou changement d'apparence. Ils ont relevé l'importance d'effectuer régulièrement un examen médical et une mammographie, expliquant que l'auto-examen ne remplace pas un suivi médical.

Les animateurs ont affirmé que le cancer du sein peut toucher les femmes de tous âges. D'après eux, la vigilance doit être de mise dès le plus jeune âge, ajoutant que les hommes peuvent également, être touchés par la maladie. Ils ont encouragé au dépistage précoce, soulignant que le dépistage permet de détecter la maladie à un stade très précoce, ce qui augmente considérablement les chances de guérison.

S'agissant du cancer du col de l'utérus, les orateurs ont fait noter que c'est une tumeur maligne qui se développe à partir de la muqueuse du col de l'utérus. Ils ont fait savoir que le vaccin contre ce cancer est accessible gratuitement au Togo dans les centres de santé publics et lors des campagnes nationales de vaccination. Les intervenants ont précisé que ce vaccin est recommandé en priorité pour les adolescentes et les jeunes filles (généralement entre 9 et 14 ans) avant le début de leur vie sexuelle pour assurer une protection maximale.

« Le cancer du sein est une maladie très dangereuse si elle n'est pas détectée très tôt, on peut parler de fatalité à ce stade. C'est pourquoi je suis à Sokodé pour chanter et conscientiser les femmes et les jeunes filles à l'autopalpation et à se lever tôt pour le dépistage », a confié Yaya Lélé.

Le préfet de Tchaoudjo, Tchimbiana Yendoukoa Douti, le premier adjoint au maire de la commune Tchaoudjo 1, Yérima Agrégna et le directeur régional de la Santé, Dr N'djao Akawulu ont invité les populations à s'approprier et à relayer les informations reçues pour sauver des vies.

ATOP/JAE/MEK/DHK

L'ONG PAFED LANCE LE PROJET « RESPEC-T » POUR COMBATTRE LES VBG DANS LES ATELIERS DE TCHAOUDJO

Sokodé, 26 oct. (ATOP) - Le projet « Renforcement des structures de protection et prévention des Violences basées sur le genre (VBG) dans les communautés et centres de formation de Tchaoudjo » (RESPEC-T) a été lancé, le lundi 26 octobre à Sokodé.

D'un coût total de 48.160.573 FCFA, le projet est porté par l'ONG Programme d'appui à la femme et à l'enfance déshéritée (PAFED). Il bénéficie de l'appui technique et financier du ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ) à travers Urbis Fondation Allemagne.

L'atelier de lancement du projet a permis d'expliquer les objectifs, les activités, les résultats attendus du projet ainsi que les rôles et responsabilités des parties prenantes. Le projet RESPEC-T vise à renforcer l'action des différents acteurs de protection de l'enfance dans les quatre communes de Tchaoudjo. Il entend outiller les patrons d'ateliers et les apprentis en matière de prévention des VBG et de méthodes pédagogiques non violentes.

Le projet compte améliorer l'accès des femmes et des filles à des produits d'hygiène menstruelle sûrs. Il se propose de faire reculer les normes sociales négatives auprès des leaders communautaires, religieux et des parents.



Officiels et participants

de métiers (CPM) et des apprenti(e)s sur les VBG, les méthodes alternatives d'apprentissage et la lutte contre le harcèlement en milieu d'apprentissage seront organisées. Le projet se propose de mettre en place une unité de production de serviettes hygiéniques réutilisables et prendre en charge des survivantes des VBG. Il intègre une session des leaders communautaires, religieux et des membres des mécanismes communautaires de protection de l'enfant sur les VBG ainsi que sur les normes et croyances néfastes à l'égard des droits des enfants. Des émissions radiophoniques seront mises à contribution pour faire passer les messages.

La directrice exécutive de PAFED, Mme Gnofam Mayi a souligné que la forte prévalence des VBG et la demande d'actions émanant de la population ont conduit à ce projet d'éradication de ce fléau qui freine l'épanouissement de la gente féminine.

La présidente de la Chambre régionale de métiers de la Centrale, Mme Agnala Bialou a relevé l'urgence de faire des lieux d'apprentissage des espaces protecteurs et sécurisés pour les apprentis(e)s. Elle a réitéré leur soutien pour faciliter les interventions afin de garantir le succès de ce projet.

Le maire de la commune Tchaoudjo 2, Kiliou Kokolou et le chef division protection de l'enfance à la direction régionale chargée de la protection de l'enfance, Akpaï Awonsim ont assisté à la cérémonie. ATOP/TAA/MEK/SED

81^e ANNIVERSAIRE DU SYSTEME DES NATIONS UNIES : **UNE FOIRE MEDICO-SOCIALE A DAPAONG**

Dapaong, 26 oct. (ATOP) – Une foire de services sociaux et sanitaires gratuits s'est déroulée, les 24 et 25 octobre à Dapaong, à l'occasion de la commémoration du 81^e anniversaire de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

La foire est initiée par le Système des Nations Unies (SNU) au Togo sous le thème : « Les Nations Unies au service de tous ». Elle vise à rapprocher les services essentiels de santé et d'accompagnement social des populations de la région des Savanes.

La manifestation a mobilisé une clinique mobile multidisciplinaire et des stands d'orientation sociale, avec la participation de plusieurs agences onusiennes, notamment



Une femme bénéficie de consultation gratuite

l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme alimentaire mondial (PAM). Elle a drainé un millier de personnes, dont environ 300 qui ont bénéficié de consultations médicales générales, de soins ophtalmologiques et bucco-dentaires, ainsi que de dépistages de l'hypertension artérielle, du VIH/Sida et du cancer du sein. Des conseils nutritionnels et des sensibilisations sur les bonnes habitudes de vie ont également marqué la foire.



Les officiels au lancement



Mme Coumba (au micro)

Pour la coordonnatrice résidente du SNU au Togo, Mme Coumba D. Sow, le choix de la région des Savanes traduit la volonté des Nations Unies de renforcer leur proximité avec les communautés, notamment les plus vulnérables. Cette initiative s'inscrit dans le principe des Objectifs de développement durable (ODD) consistant à « ne laisser personne de côté ».

Après les éditions organisées à Tsévié en 2024 et à Lomé en 2025, cette décentralisation témoigne de l'engagement du SNU à accompagner les efforts du gouvernement togolais en faveur du bien-être des populations et de l'amélioration de l'accès aux services sociaux et sanitaires essentiels.

ATOP/TKA/JK/AR

DES JEUNES DES SAVANES SENSIBILISES SUR LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Dapaong, 26 oct. (ATOP) – Trois cent jeunes de la région des Savanes, notamment des élèves du secondaire, des représentants d'organisations religieuses et d'associations de jeunesse, ainsi que des délégués de différents corps de métiers, ont été sensibilisés sur la protection des données personnelles en matière d'utilisation du numérique, le samedi 24 octobre à Dapaong.

La rencontre est organisée par l'Instance de protection des données à caractère personnel (IPDCP). Elle s'inscrit dans le cadre de la célébration de la première édition de la Journée nationale de la protection des données personnelles (JNPDP), prévue le 29 octobre prochain.

Cette activité est placée autour du sous-thème « Jeunes et vie privée : comment protéger ses données personnelles au quotidien ? » Elle a pour but de promouvoir une culture de protection des données à caractère personnel auprès des jeunes, en les



Présentation d'un exposé en présence des officiels

informant sur leurs droits, les risques liés au numérique et les bonnes pratiques à adopter face aux Technologies de l'information et de la communication (TIC).

La séance a été marquée par deux communications : « Protéger ses informations personnelles sur téléphone et Internet : les bons réflexes » et « Les messages de sensibilisation de l'IPDCP ». Des prestations humoristique et musicale, un jeu tombola doté de prix ainsi que la distribution de dépliants d'information et de fiches d'inscription au réseau des volontaires de l'IPDCP ont également meublé la journée.

Le président de l'IPDCP, Col. Béléï Bédiani a souligné les dangers majeurs associés à l'utilisation des réseaux sociaux. Il a mis en garde les jeunes contre la publication d'images, de paroles ou de contenus intimes qui, bien qu'anodins sur l'instant, peuvent compromettre durablement leur avenir personnel, professionnel ou même leurs projets de mariage, car l'internet conserve les données comme des mémoires indélébiles. Insistant sur le fait que rien n'est totalement gratuit en ligne, Col. Béléï a rappelé que les informations personnelles partagées sur les plateformes constituent une valeur marchande convoitée. Il a exhorté les jeunes à exercer leur droit de décision et de contrôle sur leur propre vie privée afin d'éviter que de tierces personnes ne finissent par usurper leur identité ou « vivre à leur place ».

Le préfet de Tône, Ouro-Gouroungou Horoumila a souligné que l'omniprésence du numérique, si elle offre d'immenses opportunités d'apprentissage, expose également la jeunesse à des risques sérieux tels que l'usurpation d'identité, l'escroquerie en ligne, le cyber harcèlement et le chantage. Le préfet a réitéré la volonté du gouvernement de bâtir un environnement numérique sûr et respectueux des droits humains à travers des textes juridiques et des institutions dédiées.

L'IPDCP est l'autorité administrative indépendante chargée de veiller à la conformité des traitements de données personnelles au Togo, d'informer les citoyens de leurs droits et d'accompagner les acteurs du numérique vers un usage responsable.

ATOP/TKA/JK/DHK

ARTISANAT :

DES RESTAURATEURS SE FORMENT A LA GESTION MODERNE ET A L'HYGIENE

Dapaong, 26 oct. (ATOP) – Une trentaine de restaurateurs membres de la Chambre régionale de métiers (CRM) des Savanes ont entamé, le lundi 26 octobre à Dapaong, un atelier de renforcement de leurs compétences techniques et managériales sur la gestion moderne, à l'hygiène et à la restauration durable.

Cette formation de deux jours est organisée par l'Union des chambres régionales de métiers (UCRM) du Togo, dans le cadre de la relance de l'économie nationale et de l'axe 3 du Plan national de développement (PND). Elle vise à outiller les maîtres cuisiniers et les gérants d'établissements de restauration afin d'améliorer la qualité de leurs prestations et d'accroître leur rentabilité face aux défis du secteur.

Assurée par le cabinet Institut technique et professionnel (ITP) Carrefour des Leaders, la formation s'articulera autour de quatre modules, notamment les techniques de fidélisation de la clientèle; le marketing dynamique; l'hygiène sanitaire et la restauration durable, incluant la réduction du gaspillage alimentaire.

Les participants bénéficieront d'exposés théoriques, d'études de cas et d'exercices pratiques pour mieux répondre aux attentes des consommateurs, tout en adoptant des



Les participants et officiels

pratiques respectueuses de l'environnement et de la santé publique. Un accompagnement et un suivi d'un mois sur le terrain sont prévus pour consolider les acquis dans leurs structures respectives.

Le représentant du gouverneur de la région des Savanes, M. Parin Ebefeï, a souligné que l'artisanat et les métiers de la restauration constituent des piliers de l'économie locale, de la création d'emplois et de la préservation de l'identité culturelle. Rappelant que la cuisine reflète la culture et constitue la première vitrine de l'hospitalité de la région, il a exhorté les participants à suivre la formation avec sérieux et à privilégier les produits locaux et écoresponsables.

Le directeur de l'ITP « Carrefour des Leaders », Darou Mabourouk, a indiqué que cette formation, qui coïncide avec le mois du « Consommer local », est une occasion pour les acteurs de la restauration de renforcer leurs compétences. Il a ajouté qu'un accompagnement sera assuré sur le terrain, dans les différents milieux professionnels, afin de vérifier la mise en pratique des notions enseignées.

Le représentant du secrétaire général du FNAFPP, le président de la CRM-Savanes et le secrétaire général de la commune Tône 1, respectivement Kossi Ogoubi, Sambiani Damesonou et Sambire Labante, ont insisté sur l'importance de la qualité et de la fidélisation de la clientèle dans la restauration artisanale. Ils ont également souligné la nécessité, pour les participants, de s'approprier les outils numériques, le marketing dynamique et les normes d'hygiène afin de pérenniser leurs entreprises.

La même formation est prévue pour les restaurateurs de la région de la Kara, les 28 et 29 octobre. ATOP/JK/SED

CULTURE :

CECILE MEBA CELEBRE SES 20 ANS DE CARRIERE MUSICALE A DAPAONG

Dapaong, 26 oct. (ATOP) - L'artiste de la musique tradi-moderne togolaise, Cécile Mèba, a organisé le samedi 24 octobre à Dapaong un concert musicale marquant ses 20 ans de carrière artistique.



L'artiste et ses danseurs en pleine prestation



Le public en symbiose avec l'artiste

Placée sous le thème « Tout est grâce », cette soirée jubilaire a mobilisé de nombreux mélomanes venus célébrer le parcours de l'artiste dans une ambiance festive et conviviale.

La première partie du spectacle a été marquée par les prestations de plusieurs artistes invités, notamment Sir Elisabeth, David de Toaga, Véronique, El Hadj Pompidou (humoriste), Tonton Honoré et Sultan de la Fada. Big Nano, Ya Mouvement, Big Ben Dollar et King Mondo ont également presté.

Montée sur scène l'artiste, Cécile Mèba a interprété ses chansons tout en sensibilisant le public sur la vie de couple, la non-violence conjugale, la prévention des grossesses précoces et l'encadrement des jeunes. La diva a aussi revisité ses grands succès.

Dans une atmosphère électrique, les spectateurs ont accompagné les prestations de Cécile Mèba par des chants en chœur, des applaudissements nourris, des ovations et des danses. Les messages de sensibilisation de l'artiste ont également retenu l'attention du public, qui leur a réservé une écoute attentive avant de manifester son enthousiasme. Cette communion entre Cécile Mèba et ses admirateurs a donné à la soirée un caractère festif et empreint d'émotion.

Un parcours artistique et social engagé

De son vrai nom Simtagna Hodalo, Cécile Mèba est auteure-compositrice, interprète, productrice et cheffe d'entreprise. Elle a entamé sa carrière musicale en 2005 avec l'album « Mawunyo », qui signifie « Dieu est bon ». Au fil de ses vingt années de carrière, elle a enrichi son répertoire avec plusieurs albums, dont « Solim », « Doublé Doublé » et « Lide ». Elle s'est également illustrée dans la production audiovisuelle avec la série « Les perles d'un foyer ».

A travers ses œuvres, notamment « Solim », « Collée serrée » et « Assurance dans les foyers », l'artiste s'investit dans la sensibilisation et la promotion de l'harmonie familiale. En 2018, elle a créé le cabinet d'écoute « Les Tavernes de Cécile Mèba », destiné à conseiller et à accompagner les couples en difficulté. Son engagement s'étend également au domaine humanitaire.

Certifiée ambassadrice pour la paix par l'Organisation des Nations unies en 2016 et élevée au rang d'officier de l'Ordre du Mérite, elle mène des actions en faveur des femmes, des veuves, des orphelins et des personnes âgées.

L'artiste donne rendez-vous à ses mélomanes de Kara le 7 novembre prochain.
ATOP/TKA/JK/BA

KOZAH/LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN ET DU COL DE L'UTERUS : LES LYCEENNES DE LAMA KPEDAH SENSIBILISEES AU DEPISTAGE PRECOCE

Kara, 26 oct. (ATOP) – Plus de 250 élèves filles du lycée de Lama Kpédah ont été sensibilisées au dépistage précoce du cancer du sein et du col de l'utérus le jeudi 22 octobre dans l'enceinte de l'établissement.

L'activité de sensibilisation organisée par l'association FemSansCancer (F.S.C.), avec l'appui de la Fondation TOMFEI, intervient dans le cadre de la campagne annuelle de communication « d'Octobre Rose », visant à éveiller la conscience des jeunes filles sur ce mal silencieux. L'objectif principal est de contribuer à la lutte contre le cancer du sein et du col de l'utérus au Togo à travers la sensibilisation au dépistage précoce et à collecter des fonds pour la recherche.

Spécifiquement, il s'est agi d'apprendre la bonne pratique de l'auto-examen des seins, de connaître les signes et symptômes du cancer du sein à partir du poster de citrons. Il est aussi question d'améliorer les connaissances des groupes cibles sur les cancers du col de l'utérus et du sein, de les inciter au dépistage régulier par frottis cervico-utérin ou test HPV, ainsi que de briser les tabous et idées préconçues.

Les lycéennes ont exécuté des exercices pratiques pour mieux s'adapter aux différentes techniques d'auto consultation et aux premiers gestes à adopter en cas de présence des symptômes.



Dr. Kouvahey expliquant les symptômes du cancer du sein

Comprendre le cancer du sein pour mieux agir

Le président de la Fédération togolaise des organisations de lutte contre les maladies non transmissibles au Togo (FETO-LMNT), Dr. Kouvahey Damien a défini le cancer du sein comme étant « le développement anormal des cellules au niveau du sein dû aux causes multiples dont les hormones et l'âge ». Selon lui, plus on avance en âge, plus le risque augmente, précisant qu'aujourd'hui le cancer est aussi là parce que les gens mangent très mal, trop sucré, trop salé, trop gras, avec beaucoup de toxiques.

« Nous ne faisons pas assez d'activités physiques, nous buvons beaucoup d'alcool et consommons trop de tabac. Si nos anticorps ne sont pas aptes à tuer ces cellules anormales, le cancer s'installe », a-t-il renchéri. Il a dit que le cancer du sein apparaît sous les signes d'un nodule avec saignement, une peau d'orange, ou un sein qui grossit plus que l'autre et change de forme.

Dr. Kouvahey a exhorté les jeunes filles à l'autopalpation pour mieux découvrir leurs seins devant le miroir avec les yeux et les mains. Dès qu'il y a un petit signe, a-t-il expliqué, il faut courir en parler à sa maman ou aller à l'hôpital. Le spécialiste a enfin insisté sur les gestes qui sauvent notamment, dormir suffisamment, faire de l'activité physique et surtout, ne jamais utiliser de pommades pour faire grossir les seins.



Mme Zenabou face aux journalistes

Que retenir du cancer du col de l'utérus ?

Pour le col de l'utérus, il a expliqué à son auditoire qu'il s'agit d' « un virus, appelé le papillomavirus humain (HPV) qui peut rester au niveau du col pendant 10 à 15 ans et se multiplier pour donner des lésions aboutissant au cancer ». Il a convié les jeunes filles à éviter les rapports sexuels précoces, de partenaires multiples, à introduire certains produits chimiques dans l'anus pour faire grossir les fesses ou dans le vagin pour plus de plaisir, car ces pratiques dangereuses favorisent le cancer du col. Il faut aussi pratiquer une bonne hygiène et surtout aller se faire dépister régulièrement par frottis ou test HPV.

Mme Zénabou Moumouni, présidente de l'association FemSansCancer et survivante du cancer du sein, a fait savoir que leur démarche consiste à parler des cancers féminins aux jeunes filles du lycée de Lama-Kpédah, pour qu'elles s'approprient les bonnes pratiques de l'auto-examen et l'observation de ses seins. Elle a exhorté les jeunes filles à pratiquer l'exercice physique, avoir une alimentation saine et équilibrée, et à éviter de fumer. « La chicha que les jeunes prennent est 10 fois plus dangereuse que la cigarette », a indiqué Mme Zénabou. Seule la vaccination chez les adolescentes et le frottis cervico-vaginal ou le test HPV chez adulte, peuvent réduire le cancer, a-t-elle souligné.

Tébié Leticia et Kanema Vanessa, se sont réjouies de cette initiative qui vient à point nommé les éclairer sur beaucoup de choses qu'elles ignoraient. « ces connaissances nouvelles nous érigent désormais en ambassadrices de lutte contre ces cancers auprès de nos camarades, mamans et nos sœurs », a confié Leticia.

Portée sur les fonts baptismaux en 2017, l'association FemSansCancer informe les jeunes filles et femmes à travers les sensibilisations et les formations, tout en réconfortant et soutenant les victimes qui traversent cette épreuve afin qu'elles évitent l'isolement. FemSansCancer compte à ce jour plus de onze mille femmes sensibilisées et formées sur l'étendue du territoire national.

ATOP/AK/SG/HKM

KLOTO/JOURNEE INTERNATIONALE DES FEMMES RURALES :
LES AGRICULTRICES PLAIDENT POUR LA SECURISATION DES DROITS FONCIERS

Kpalimé, 26 oct. (ATOP) – Les femmes rurales de la commune Kloto 3 ont plaidé pour la reconnaissance et la sécurisation de leurs droits fonciers, à l'occasion de la célébration en différé de la journée internationale des femmes rurales, le vendredi 23 octobre à Kuma-Konda, autour du thème « Les agricultrices rurales, gardiennes de la nature ».

Organisée par l'ONG Centre d'action pour le développement rural (CADR), cette célébration s'inscrit dans le cadre de l'année internationale des agricultrices 2026. Elle vise à faire de l'accès sécurisé à la terre un levier d'autonomie économique, de sécurité alimentaire et de développement durable. La célébration a également été marquée par des communications sur les opportunités économiques, la résilience climatique, l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que par des prestations folkloriques dans le cadre du festival « Totoamé ».

L'évènement a réuni des autorités locales, des organisations féminines et des acteurs communautaires autour de la contribution des femmes à la production agricole, à la sécurité alimentaire et à la préservation des ressources naturelles. Un temps fort de la rencontre a été la lecture d'une déclaration des femmes rurales de Kloto 3, présentée par Mme Mawusimé Afeto, responsable administrative et financière du CADR. Elles indiquent que moins de trois femmes sur dix possèdent une parcelle en leur nom dans la commune, alors qu'elles représentent plus de 60 % de la main-d'œuvre agricole.

Les femmes ont notamment demandé aux autorités traditionnelles de faciliter l'attribution de parcelles agricoles sécurisées aux coopératives féminines et au conseil municipal de réserver 3 % des terres relevant du domaine communal à ces organisations. Elles souhaitent également la création d'un registre communal des terres attribuées aux femmes et une meilleure participation féminine aux instances de gestion foncière. La déclaration a été remise au représentant du maire.



Lecture de la déclaration

changements climatiques.

Représentant le maire de Kloto 3, M. Komlan Devia a salué la contribution des agricultrices au développement des communautés. Il a rappelé qu'elles sont particulièrement exposées aux effets des changements climatiques et jouent un rôle essentiel dans la gestion des ressources naturelles. M. Komlan a réaffirmé l'engagement



Des participants

Le directeur exécutif du CADR, Maxwell Yawovi Evenunye, a souligné le rôle des femmes dans la production, la transformation des produits agricoles, la nutrition des familles et la préservation de la biodiversité. Il a toutefois relevé les difficultés auxquelles elles restent confrontées, notamment en matière d'accès à la terre, au financement, à la formation et aux instances de décision. Il a appelé à renforcer leur autonomisation économique et leurs capacités de résilience face aux

de la commune à encourager leur accès à la terre, aux crédits et à la formation, notamment en agriculture biologique.

Des prix et distinctions ont été remis à certaines personnalités et coopératives pour leurs initiatives innovantes dans le domaine de l'agroécologie. ATOP/ER/AYH/HKM

AGROECOLOGIQUE :

L'UNION DES COOPERATIVES DES FEMMES DU CANTON DE YOKELE, LAUREATE DU "PRIX DU PUBLIC BENOIT MARIA"



Les femmes de l'Ucofecy

Kpalimé, 26 oct. (ATOP) – L'Union des coopératives des femmes du canton de Yokélé (UCOFECY) a remporté le "Prix du public Benoît Maria" pour l'agroécologie édition 2026, grâce à son centre de formation à l'agroécologie, a annoncé les responsables de l'Union, le samedi 24 octobre à Kpalimé.

Créé en 2022 par l'ONG Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF), le Prix Benoît Maria pour l'agroécologie paysanne est une distinction internationale

qui récompense les initiatives innovantes portées par des organisations paysannes en Afrique et en Amérique latine. Il rend hommage à Benoît Maria, ingénieur agronome et représentant d'AVSF au Guatemala, assassiné le 10 août 2020 alors qu'il défendait les droits des communautés autochtones et paysannes.

Attribuée tous les deux ans, cette distinction vise à valoriser et à soutenir les initiatives paysannes qui contribuent au développement de pratiques agroécologiques durables. Elle vient récompenser les initiatives de cette organisation féminine qui œuvre dans la production agricole, la transformation des produits locaux et la promotion de l'autonomisation économique des femmes.

Le "Prix du public Benoît Maria" pour l'agroécologie constitue la troisième distinction de cette édition, après le Grand Prix du jury, décerné à l'association Olouguelemo du Mali pour ses actions de restauration des sols et de lutte contre l'érosion et la désertification dans la région de Bandiagara et le Prix d'honneur du jury attribué à l'association Tikapallana du Pérou pour son marché paysan mensuel consacré à l'agroécologie, organisé et géré par des femmes à Tambobamba.

La présidente de l'Union, Avossé Abra Clémentine, a souligné que UCOFECY créée en 2018, est composée de quatre coopératives féminines, Gbenodou, Akofa, Goto et INGRED. Basée à Yokélé, elle intervient notamment dans le maraîchage, la production de soja, la culture du gingembre, la fabrication d'huile rouge et d'huile de palmiste, la production de savons locaux ainsi que l'élevage. Ces activités, dit-elle, contribuent à la valorisation des ressources locales et au renforcement des moyens de subsistance des femmes membres.

A travers son centre de formation à l'agroécologie, l'Union renforce les capacités des femmes et promeut des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Cette orientation s'inscrit dans une dynamique de développement agricole durable, de valorisation des produits locaux et d'amélioration des conditions de vie des communautés rurales. ATOP/AYH/BA



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



LA SECRETAIRE GENERALE DU MCLD ECHANGE AVEC LES MEMBRES DE KPALIME SUR LES FONDAMENTAUX DU MOUVEMENT

Kpalimé, 26 oct. (ATOP) – La secrétaire générale du Mouvement pour le développement piloté par les communautés (MCLD), Gunjan Veda a échangé, le samedi 24 octobre à Kpalimé, avec les membres du Développement piloté par la communauté (DPC), sur les valeurs fondamentales de l'organisation.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de son séjour au Togo pour une formation internationale des formateurs sur l'outil d'évaluation participatif du développement piloté par les communautés.

Selon Gunjan Veda, cette démarche repose sur la conviction que chaque être humain possède des connaissances, des compétences et un pouvoir d'action susceptible de contribuer à la transformation de sa communauté.

« Chaque homme a la dignité de s'exprimer et de dire des choses qui concernent sa vie et la manière dont il peut changer pour de meilleures conditions de vie », a-t-elle souligné, mettant en avant la nécessité de replacer les populations au centre des décisions qui les concernent.

La secrétaire générale a souligné que le mouvement entend ainsi encourager les communautés à renouer avec leurs propres ressources et savoirs. Elle a estimé que certaines perceptions héritées de la colonisation ont contribué à éloigner les populations de leurs capacités et de leur potentiel de développement.

Pour la secrétaire générale du MCLD, le développement durable passe donc par la reconnaissance de la dignité humaine, la valorisation des connaissances locales et la participation des populations à la définition de leur avenir.

S'adressant aux membres du mouvement à Kpalimé, la représentante du MCLD les a exhortés à croire en leurs valeurs, en leur intelligence et en leurs capacités à impulser le changement au sein de leurs communautés. Elle a insisté sur l'importance de la mise en commun des savoirs et des compétences individuelles, estimant que la transformation sociale ne peut se réaliser sans l'engagement des populations elles-mêmes. « Personne ne peut venir faire notre développement, Sinon nous-mêmes », a-t-elle affirmé, invitant les membres à unir leurs efforts pour construire des communautés capables de prendre en charge leur propre développement.

Présent dans près de 40 pays et fort de plus de 3 000 membres, le MCLD est un mouvement international qui vise à renforcer les communautés pour qu'elles prennent en main leur développement à travers une gouvernance participative, inclusive et durable. Le MCLD intervient entre autres dans la gouvernance participative, l'autonomisation des communautés, l'égalité de genre, la paix et la cohésion sociale, le plaidoyer et les politiques publiques et le développement durable.

ATOP/AYH/HKM



Les participants

LACS/RENFORCEMENT DE L'INDEPENDANCE ECONOMIQUE DES FEMMES : **LA DEUXIEME PHASE DU PROGRAMME LANCEE A ANEHO**

Aného, 26 oct. (ATOP) – La deuxième phase du programme « Renforcer l'indépendance économique des femmes et leur accès aux soins de santé primaires » a été lancée, le vendredi 23 octobre à Aného.

Ce programme est porté par l'ONG Association pour la promotion de l'éducation de base (APEB) située à Aného. Il reçoit l'appui technique et financier de Pain pour le Monde en Allemagne.

Prévue pour une durée de trois ans (octobre 2026 à septembre 2029), cette seconde phase cible 21 groupements féminins des préfectures des Lacs, de Bas-Mono et de Yoto. L'objectif est de permettre aux femmes bénéficiaires de jouir d'une meilleure santé et d'une indépendance économique avérée. Il s'agit de contribuer à renforcer durablement l'accès des femmes aux opportunités économiques et leur adaptation aux chocs socio-économiques, et à augmenter leur utilisation des services de soins de santé primaires. Il est question pour l'ONG APEB d'améliorer des conditions de vie des femmes bénéficiaires du programme.



Les participants

Plusieurs activités sont planifiées. Il s'agit des réunions semestrielles d'interface entre les prestataires de soins et les bénéficiaires des 21 villages du projet, des séances de dialogue communautaire à l'endroit des décideurs communautaires sur les obstacles réfractaires à l'accès aux soins de santé et aux ressources économiques. Il y aura également de l'appui aux groupements et le renforcement de capacités des bénéficiaires.

Le secrétaire général de la préfecture des Lacs, Gouyo Ekouévi, a indiqué que l'amélioration des conditions de vie des femmes, constitue un pilier fondamental de la stabilité familiale, de la cohésion sociale et du développement des communautés. « La promotion de la femme n'est ni une faveur, ni une simple exigence sociale. Elle constitue un impératif de justice, d'équité et de développement. Une femme économiquement autonome est une femme qui contribue davantage à la prospérité de son foyer et de sa communauté », a-t-il souligné.

Pour la présidente du conseil d'administration de l'ONG APEB, Mme Aba-Eklu Juliette, cette phase vise à consolider les acquis de la première et à toucher davantage de femmes vulnérables dans les trois préfectures d'intervention. Selon elle, la première phase a permis d'obtenir des résultats satisfaisants sur le terrain. Sur les 585 femmes vulnérables regroupées dans 21 villages, 211, soit 36 %, ont aujourd'hui accès facile aux soins de santé. Ces femmes ont réussi à mettre en place un mécanisme d'entraide au sein des groupements pour faciliter le recours aux soins. Mme Aba-Eklu a exprimé sa gratitude aux partenaires techniques et financiers pour leur accompagnement.

ATOP/DK/DHK

SANTE :

L'UNFPA APPUIE LE CHP ANEHO-ADJIDO EN EQUIPEMENTS MEDICAUX

Aného, 26 oct. (ATOP) – Le Programme des nations unies pour la population (UNFPA) a offert, le vendredi 23 octobre, un lot d'équipements médicaux au Centre hospitalier préfectoral (CHP) d'Aného-Adjido.

D'une valeur de 17.913.060 F CFA, ces équipements sont, entre autres, une table d'anesthésie, une lampe d'examen mobile, un dispositif bistouri électrique, des pinces, un doppler, un pump aspirateur et un échographe.

Le don vise à renforcer le plateau technique du bloc opératoire gynécologique et à améliorer la qualité des soins de santé maternelle et reproductive de l'établissement sanitaire. Il permettra de favoriser une meilleure prise en charge des femmes enceintes et d'assurer des accouchements dans des conditions de sécurité optimale.

A travers ce geste, l'UNFPA entend également contribuer à la réduction des complications liées à l'accouchement et à la prévention des décès maternels au sein de cet établissement sanitaire. L'acquisition de ces équipements constitue ainsi un soutien aux efforts déployés par les autorités pour améliorer les services de santé reproductive et garantir aux femmes des soins de qualité.



Remise symbolique des équipements



Des équipements et autorités

Selon le chargé de programme de Santé de la reproduction à l'UNFPA, Dr Agbigbi Yawo, ce don témoigne l'engagement de son organisme à accompagner les structures sanitaires dans le renforcement de leurs capacités et l'amélioration de la santé maternelle et reproductive. Il a signifié que ces équipements représentent une partie des besoins exprimés par la direction de l'hôpital. Dr Agbigbi a rassuré que l'autre partie sera dotée d'ici janvier 2027.

Le représentant du maire de la commune Lacs 1, Lawson Latévi Ayeku, et le directeur du CHP, Agbokanzo Kossi, ont exprimé leur gratitude à l'UNFPA pour ce geste humanitaire et louable. M. Lawson a souligné que ce don vient à point nommé pour renforcer la vision du maire qui veut faire du CHP Aného-Adjido un hôpital de référence dans la sous-région. ATOP/DK/BA

GOVERNANCE LOCALE :

LA MAIRIE LACS 1 EN TOURNÉE DE REDDITION DES COMPTES DANS LES CANTONS DE NLESSI, GLIDJI ET LOLAN

Aného, 26 oct. (ATOP) – La mairie de la commune Lacs 1 a effectué du 19 au 23 octobre, une tournée d'information et de reddition des comptes à l'intention des populations des cantons de Nlessi, Glidji et Lolan.



Étape de Nlessi



Étape de Glidji

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la promotion de la bonne gouvernance locale et du renforcement du dialogue entre l'administration communale et les administrés. Ces séances ont mobilisé des chefs traditionnels, des membres des Comités de Développement à la base, des représentants des femmes, des jeunes, des organisations de la société civile, ainsi que des transporteurs et autres acteurs locaux.

Ces rencontres constituent des cadres d'échanges directs entre le conseil municipal et la population. L'objectif est de présenter à la population le bilan des activités, les réalisations effectuées au cours de l'exercice, l'état d'avancement des projets en cours et les services rendus à celle-ci. Il s'agit également de recueillir les préoccupations, les observations et les recommandations des citoyens afin de les intégrer dans la planification future du développement local.

À travers cette démarche, la Commune Lacs 1 entend cultiver l'esprit de redevabilité, de transparence et de reddition des comptes ; principes fondamentaux de la décentralisation. Les assises ont permis de faire le point sur la situation financière de la commune en termes de recettes et de dépenses, de présenter aux citoyens les actions menées au cours de l'année et de formuler des recommandations.

L'adjoint au maire, Agossou Kangni Kouévi, a expliqué que cet exercice est une disposition des lois de la décentralisation. Il a relevé les objectifs qui sous-tendent la démarche avant d'exhorter la population à se mobiliser davantage à soutenir la mairie dans sa mission de développement local.

Les participants ont félicité la délégation pour son initiative et réaffirmé leur volonté et disponibilité à accompagner la mairie pour le développement harmonieux et durable de la commune. ATOP/DK/HKM/KYA

UNE JOURNEE DE DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE A AGBODRAFO



Les participants

Aného, 26 oct. (ATOP) – La mairie de la commune Lacs 3 a organisé, le vendredi 23 octobre à Agbodrafo, chef-lieu de la commune, une journée de débat d'orientation budgétaire à l'intention de la population. Cet exercice s'inscrit dans la dynamique des préparatifs de l'élaboration du budget primitif de l'exercice 2027.

L'objectif est de favoriser les échanges sur les orientations budgétaires de la commune et la reddition des comptes. Il s'agissait de définir les priorités de

développement, de planifier les investissements, de rendre compte de l'action publique, de mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre des projets communautaires et de rechercher des partenaires. Il a été aussi question de renforcer le suivi des travaux et la participation citoyenne, d'associer davantage la chefferie traditionnelle et les acteurs communautaires et de préserver l'unité et l'intérêt général.

En termes de bilan des activités, la mairie de la commune Lacs 3 a mené des actions dans les domaines de la citoyenneté, de l'environnement, de l'éducation, du sport et de la concertation avec les acteurs locaux.

Pour l'année 2026, le conseil municipal a initié des projets dans différents secteurs, notamment l'assainissement et l'amélioration du cadre de vie, l'accès à l'eau potable, le transport et l'aménagement de certaines voies. Il a organisé aussi des activités en matière d'éducation et de promotion de l'excellence scolaire, la valorisation socioculturelle, la préservation du patrimoine et la protection de l'environnement.

Les échanges sur les orientations ont permis aux différents acteurs d'exprimer leurs préoccupations et de formuler des propositions en faveur du développement de la commune. Cette démarche participative entend contribuer à une meilleure prise en compte des besoins des populations dans les choix budgétaires et les actions de développement local.

À travers cette initiative, la mairie entend renforcer le dialogue avec les acteurs communautaires et promouvoir une gestion transparente et participative des ressources communales, en vue d'un développement harmonieux et durable de la commune.

Les orientations pour l'année 2027 consistent à mieux planifier, mieux mobiliser et mieux réaliser. Il s'agit de corriger les dysfonctionnements et améliorer le fonctionnement du conseil municipal. Il s'agira aussi de proposer des projets concrets, utiles et réalisables, de renforcer la mobilisation des ressources et rechercher des partenaires.

Comme difficultés, il a été observé que la mairie est confrontée aux difficultés liées à la finance, la mobilisation des recettes communales, l'insuffisance du personnel technique, délais et procédure de passation de marchés et au paiement des entreprises.

Le préfet des Lacs, Bénissan-Tétévi Daté, s'est félicité de la démarche et des résultats probants obtenus malgré les difficultés. Il a exhorté les acteurs à être plus réalistes dans le budget primitif de 2027 et plus précis dans les projets à réaliser.

Le maire Anani Messan a demandé au personnel et aux conseillers de consolider les acquis, de corriger des insuffisances et de relever les défis. « L'année 2027 doit nous permettre de transformer l'expérience acquise en résultats plus visibles et plus durables. Nous avons le devoir de construire une commune où les services fonctionnent mieux, où les infrastructures répondent aux besoins, où les jeunes peuvent saisir de nouvelles opportunités, où l'environnement est protégé et où chaque citoyen se sent concerné par le développement collectif », a indiqué le maire Anani. ATOP/DK/HKM/KYA

L'AKA MET AU PROPRE LE MARCHÉ CANTONAL DE GLIDJI

Aného, 26 oct. (ATOP) – Une opération d'entretien et de salubrité publique s'est déroulée le dimanche 25 octobre au marché cantonal de Glidji, dans la commune Lacs 1.



Ordures brûlées



Des participants balayant le marché

Cette activité citoyenne de solidarité est une initiative de l'Association des Kabyè à Aného (AKA). Elle a mobilisé les membres et les sympathisants de l'association qui ont activement participé à l'opération. Munis de balais, râteliers, pelles, houes, coupe-coupe, gants et autres matériels de nettoyage, les participants ont balayé, sarclé, détruit, ramassé et brûlé les ordures qui jonchaient le marché et ses abords. Ils ont désherbé et détruit les dépotoirs sauvages et mis au propre le lieu public et commercial du canton de Glidji.

L'objectif est de contribuer à préserver la santé publique et à améliorer le cadre de vie des populations. À travers cette opération, l'AKA entend contribuer à l'assainissement de l'environnement et sensibiliser ainsi les usagers et les commerçants du marché à l'adoption de comportements écocitoyens pour maintenir le marché propre.

Pour le président de l'association, Atam Akounalo Komî, cette activité s'inscrit dans la dynamique de la promotion d'un cadre de vie sain et propre. Il a salué l'esprit de solidarité, de cohésion sociale et du vivre ensemble prôné par les premiers responsables de la commune et expliqué les objectifs qui sous-tendent leur action. Selon lui, cette action citoyenne vise également à accompagner la mairie dans sa mission d'entretien et

d'assainissement. Il a souhaité que la communauté des Kabyè ait leur chef pour la résolution de leur problème. ATOP/DK/AR

RELIGION/MOYEN MONO :

PREMIERE VISITE PASTORALE DE MGR AMEKUSE A TADO

Tohoun, 26 oct. (ATOP) - Mgr Edmond Amekuse a effectué le dimanche 25 octobre à Tado (commune Moyen-Mono1), sa première sortie officielle depuis son érection canonique à la tête du diocèse de Kpalimé.



Des autorités



Mgr Amekuse bénissant les prémices

Au cours d'une messe d'action de grâce, Mgr Amekuse, est allé témoigner sa gratitude envers cette communauté chrétienne, qui fut la première à lui adresser ses félicitations suite à sa nomination. Le prélat était entouré d'un collège de prêtres, de nombreuses personnalités administratives, traditionnelles et politiques, au premier rang desquelles le préfet du Moyen-Mono, colonel Gnakouafré Yao Eindrè.

S'appuyant sur les saintes écritures du jour, l'ordinaire des lieux a rappelé que trois catégories d'êtres humains occupent une place de choix dans le cœur de Dieu. Il s'agit de l'orphelin, la veuve et l'étranger. Son second enseignement a mis en exergue le double commandement de l'amour divin et de la charité fraternelle. Toutefois, il a déploré la recrudescence actuelle de la haine, des rancœurs et des conflits interethniques, tout en regrettant la marginalisation accrue de ces personnes chères à Dieu. Il a exhorté l'assemblée à une prise de conscience collective et à la méditation de la parole.

Auparavant, le curé de la paroisse Christ-Roi de Tado, l'abbé Richard Fiogbé, a souligné que la venue de Mgr Amekuse insufflera un élan nouveau dans ce doyenné. Tout en saluant la ferveur religieuse locale, il n'a pas manqué de relever certains défis pastoraux, tels que le désengagement des jeunes et l'immense champ missionnaire qu'offrent les nombreux villages et fermes en attente d'évangélisation.

ATOP/TM/KKT/AR

CINKASSE:

DES INTRANTS MARAICHERS OFFERTS AUX PRODUCTEURS DE CINKASSE 2 ET TÔNE 4

Cinkassé, 26 oct. (ATOP) – Mille producteurs maraîchers des communes Cinkassé 2 et Tône 4 ont bénéficié d'intrants offerts par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le samedi 24 octobre à Timbou, dans la préfecture de Cinkassé.

Le don est composé de semences améliorées de tomates, d'oignons et de sacs d'engrais. Il est destiné aux personnes déplacées, ceux handicapés et aux producteurs autochtones, en majorité des femmes, des communes de Cinkassé 2 et de Tône 4, à raison de 500 bénéficiaires par commune.

L'initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet : « Appui à la prévention des conflits dans la région des Savanes pour une gestion inclusive et durable des ressources naturelles et la promotion de la sécurité communautaire ». Elle est mise en œuvre par le PNUD, l'OIM et la FAO, avec le soutien financier du Fonds pour la consolidation de la paix du secrétaire général des Nations Unies (PBF), en partenariat avec le gouvernement togolais. Le projet vise à renforcer la stabilité, la cohésion sociale et la résilience des communautés de la région, en développant des moyens de subsistance durables susceptibles de réduire les facteurs de vulnérabilité et de fragilité.



Une bénéficiaire reçoit le don des mains de la coordinatrice



Le gouverneur remet les intrants à une bénéficiaire

Le chargé de bureau de la FAO au Togo, Dr Oyétoundé Djiwa a indiqué que cette initiative vise à préserver la cohésion sociale, à consolider la sécurité communautaire et à promouvoir une gestion durable des ressources naturelles. Selon lui, le renforcement des moyens de subsistance des ménages et l'amélioration des rendements des différentes chaînes de valeur permettent de réduire les sources de frustration et de mécontentement. Dr Oyétoundé Djiwa a exprimé son admiration pour les efforts des femmes togolaises en faveur de la transformation des systèmes agroalimentaires du pays.

La cérémonie a été présidée par le gouverneur de la région des Savanes, Affoh Atcha-Dédji, en présence de la coordinatrice du Système des Nations Unies, Coumba Dieng Sow, ainsi que d'autorités publiques, administratives et militaires de la région.
ATOP/BB/JK/MG

UNE CAMPAGNE DE DISTRIBUTION DE VERRES MEDICAUX A SOTOUBOUA

Sotouboua, 26 oct. (ATOP) - Une campagne de distribution de verres médicaux s'est déroulée du 23 au 25 octobre à l'église baptiste, « Jésus Suffit » de Sotouboua.



Port de verres à un bénéficiaire



Vue partielle des verres

La campagne a été organisée par l'Alliance éducation santé (AES) en collaboration avec l'Union des églises évangéliques de Sotouboua (UEES). Elle s'inscrit dans une dynamique de promotion de la santé et de rapprochement des services de soins des populations. L'objectif est de contribuer à l'amélioration de la santé visuelle des habitants de Sotouboua.

Durant la campagne, les personnes concernées ont, après consultation, été soumises à des tests d'acuité visuelle, d'auto réfractométrie, de réfraction avant la remise des verres. Pour ceux dont les pathologies ne nécessitent pas les verres, des ordonnances leurs ont été remises pour des soins dans des centres de santé de la préfecture. Les consultations et les tests ont été assurés par le personnel technique du Centre hospitalier préfectoral de Sotouboua.

Le président de l'AES, Palanga Essohanam et le président de l'UEES, Pasteur N'kiboire Kossi, ont confié qu'à travers cette campagne, leurs structures entendent contribuer à la prise en charge des besoins visuels pour le bien-être quotidien des bénéficiaires. Ils ont remercié les autorités locales ainsi que les acteurs impliqués dans l'organisation pour l'intérêt accordé aux initiatives favorisant l'accès des populations aux services de santé.

Le secrétaire général de la préfecture de Sotouboua, Akakpo Nyagoulamba a salué les organisateurs pour leur initiative qui vient en appui aux actions de santé communautaire. « Votre noble action permet d'offrir une meilleure qualité de vie aux personnes ayant des problèmes de vision », a-t-il souligné.

ATOP/BTP/MEK/BA

AGOU/ACCES A L'EAU POTABLE:

LA POPULATION DE NYAMESSI INFORMEE D'UN PROJET D'INSTALLATION DE FORAGE



L'honorable Yossah Yawotse échange avec la population

sur les projets en cours dans le village, notamment ceux liés à l'agriculture et au déploiement de l'électricité. Les doléances relatives aux infrastructures routières, sanitaires et écolières ont été également rappelées par la population.

L'honorable Yossah a indiqué que ce projet hydraulique en cours est une réponse à un des besoins exprimés par la population lors de sa dernière visite. Il a réitéré son engagement à poursuivre des plaidoyers auprès des partenaires et autorités compétentes pour que des réponses soient trouvées à d'autres problèmes de développement du milieu. Il a rappelé aux jeunes la nécessité de participer aux activités communautaires, de s'instruire ou d'apprendre un métier pour assurer un avenir meilleur. Aussi a-t-il invité la population à cultiver l'amour du prochain, la cohésion sociale et le vivre ensemble pour une paix durable.

La présidente de l'association PMA, Gontier Betty a exprimé sa reconnaissance à la population pour son accueil chaleureux. Elle a salué le dynamisme des femmes de la localité puis promis de revenir avec d'autres initiatives pour accompagner ces dernières dans leurs différentes activités génératrices de revenus pour assurer leur autonomisation. Mme Gontier a aussi invité les villageois à réfléchir sur la mise en place d'un comité de gestion de cet ouvrage pour assurer sa pérennisation.

Agou-Gadzepé, 26 oct. (ATOP) – La population du village de Nyamessi dans la commune Agou 2, a été informée le samedi 24 octobre, lors d'une rencontre d'échanges avec le député Yossah Yawotsè, d'un projet d'installation d'un forage dans leur localité.

Ce projet est une initiative de l'Association perle du monde (PMA) avec pour ambition de combler le besoin en eau potable de la population. En dehors de la présentation du projet hydraulique, la rencontre a aussi servi de cadre d'échanges

La cérémonie a été clôturée par une visite du terrain par les techniciens de l'association PMA pour la détection de l'endroit idéal où sera installé l'ouvrage.
ATOP/BSM/MET/HKM

ANIE :

L'ATBEF MOBILISE LES COMITES VILLAGEOIS POUR LA SANTE MATERNELLE

Anié, 26 oct. (ATOP) – L'Association togolaise pour le bien-être familial (ATBEF) a réuni, le mercredi 21 octobre à Anié, les représentants de cinq cantons et de trente-cinq comités villageois de santé maternelle et infantile (SMI).

Cette initiative est menée en partenariat avec l'Association allemande de lutte contre la lèpre et la tuberculose (DAHW), ainsi que plusieurs organisations membres d'un consortium dédié à la santé maternelle et infantile. Elle s'inscrit dans le cadre du projet de « Renforcement de la gouvernance et de la qualité des services de base par la participation citoyenne au Togo ».

L'événement a permis de faire un état des lieux approfondi des structures locales de promotion de la santé et de plaider en faveur d'une participation citoyenne accrue. Devant les autorités administratives, sanitaires et traditionnelles, les échanges ont mis en lumière les enjeux cruciaux de la santé des mères et des enfants, tout en soulignant la nécessité d'une collaboration étroite entre les structures d'appui et la population pour améliorer la qualité des services de soins de base.

Le préfet de l'Anié, le colonel Soulé Abderman, a rappelé que la santé est au cœur de tout développement avant de saluer l'engagement des parties prenantes.

La directrice exécutive de l'ATBEF, Mme Noélie Koevi-Koudam, a insisté sur l'impératif de redynamiser ces cadres de concertation tout en veillant à l'inclusion des populations vulnérables, notamment les femmes, les jeunes et les personnes en situation de handicap, dans le strict respect de la dignité et de la confidentialité. ATOP/KV/KKT/HKM



Des participants

VO :

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ATTSO-TOGO A VOGAN

Vogan, 26 oct. (ATOP) – Les membres de l'Association togolaise des techniciens supérieurs en ophtalmologie (ATTSO-Togo) ont tenu, le samedi 24 octobre à Vogan, leur assemblée générale ordinaire, édition 2026.

Les membres ont fait le bilan de l'exercice précédent, évalué les efforts accomplis et les difficultés rencontrées. Ils ont suivi des communications portant sur des thématiques, entre autres, « personnels de santé oculaire ; rôles des personnels de santé oculaire ; les normes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les domaines de l'équipe de santé oculaire ; le professionnalisme et sur tomographie par cohérence optique (OTC).

Les participants ont examiné et adopté les rapports moral et d'activités, les rapports financier et technique avant de renouveler leur bureau exécutif. Composé de neuf membres, cette équipe est dirigée par M.Homekou Ekué Boris pour un mandat de trois ans renouvelable une seule fois.

Les membres se sont donnés des défis à relever. Ils ont pris des résolutions visant à renforcer leurs compétences par des formations, à développer leurs partenariats, à

défendre leurs intérêts dans le respect des textes en vigueur, à promouvoir leur profession en participant aux rencontres scientifiques. Ils se sont engagés à renforcer la visibilité de leur association et à collaborer davantage avec les autorités sanitaires.



M. Homekou (au micro)



Des membres

Le coordonnateur du programme national des soins ophtalmologiques, Dr Prempe Yawo Sefofo a attiré l'attention des membres sur l'importance du renouvellement de la connaissance déontologique. Il les a exhortés à faire de la formation continue une de leurs préoccupations.

Le président de l'ATTSO, Homékou Ekué Boris reconduit dans ses fonctions a promis renforcer la mobilisation et l'adhésion des membres. Il a invité les membres à rester unis et solidaires pour un ATTSO plus fort et plus utile.

Une remise des attestations de félicitation aux anciens membres de l'association mis fin à cette assemblée générale ordinaire en présence de l'assistant Okoundé André, représentant le directeur préfectoral de la santé de Vo.

ATOP/AKS/HKM



ATOP

Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



NOUVELLES DE L'ETRANGER

COTE D'IVOIRE :

LANCEMENT D'UN PROJET DE CENTRALE SOLAIRE DE 52 MWC DANS LE NORD DU PAYS

Abidjan, (Xinhua) - Le ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Energie, Mamadou Sangafowa-Coulibaly, a procédé le vendredi 23 octobre au lancement officiel du projet de centrale solaire de Tongon, situé dans le département de M'Bengué, dans le nord de la Côte d'Ivoire.

D'une capacité installée de 52 mégawatts-crête (MWc), cette centrale représente un investissement d'environ 33 milliards de francs CFA. Porté par Tongon Solaire SAS, une société à capitaux 100% ivoiriens, le projet s'étendra sur une superficie d'environ 50 hectares.

Selon les données communiquées lors du lancement, l'infrastructure devrait contribuer à l'approvisionnement en électricité de près de 300.000 personnes, soit l'équivalent d'environ 30.000 foyers, et permettre d'éviter quelque 39.000 tonnes d'émissions de dioxyde de carbone (CO2) par an.

Au-delà de son apport énergétique, le projet devrait également générer près de 500 emplois pendant la phase de construction. Le ministre a insisté sur la nécessité de privilégier le recrutement local afin que les populations de M'Bengué puissent bénéficier directement des retombées économiques de cette infrastructure.

Le président de Tongon Solaire SAS, Abdoul Soukpafolo Koné, a pour sa part réaffirmé la capacité des entreprises ivoiriennes à participer à la réalisation de grandes infrastructures nationales. Selon les informations communiquées par le promoteur, plusieurs étapes préparatoires ont déjà été franchies, notamment l'indemnisation des exploitants dont l'activité sera affectée par le projet. Les offres des entreprises candidates à la construction sont en cours d'analyse.

Le démarrage des travaux est prévu en 2027, tandis que l'entrée en service de la centrale est attendue au plus tard à la mi-2028.

Le projet de Tongon s'inscrit dans la stratégie ivoirienne de diversification du bouquet énergétique et de développement des énergies renouvelables. Le gouvernement ambitionne de porter la part de ces dernières à 45% du bouquet énergétique national à l'horizon 2030. Une quinzaine de projets solaires sont en cours de développement ou annoncés, pour une capacité cumulée visée de 1.262 MWc avant cette échéance.

A travers ce projet, les autorités ivoiriennes entendent renforcer les capacités nationales de production d'électricité tout en favorisant la participation des entreprises locales et la création d'emplois. Xinhua

----- **UN NAVIRE-HÔPITAL DE LA MARINE CHINOISE ARRIVE AU GHANA DANS LE CADRE D'UNE MISSION MEDICALE**

Accra, (Xinhua) - Le navire-hôpital "Arche de bon augure" de la marine de l'Armée populaire de libération de Chine est arrivé le vendredi 23 octobre dans le port de Tema (est du Ghana), dans le cadre d'une visite amicale et d'une mission de services médicaux. Il s'agit de la première visite d'un tel navire dans ce pays d'Afrique de l'Ouest.

Le bâtiment, qui mène la Mission "Harmonie-2026", a accosté vers 10H00 heure locale (10H00 GMT). A son bord, les marins et le personnel civil se sont tenus en formation et salué la foule venue les accueillir.

Des responsables militaires et gouvernementaux ghanéens, l'ambassadeur de Chine au Ghana, l'attaché militaire et du personnel de l'ambassade, ainsi que des représentants de la communauté chinoise et d'entreprises chinoises implantées au Ghana, ont assisté à la cérémonie d'accueil.

A l'issue de celle-ci, les responsables gouvernementaux et militaires ghanéens, l'ambassadeur de Chine au Ghana, l'attaché militaire et du personnel de l'ambassade, ont visité le navire et se sont entretenus avec les membres de la mission.

Au cours de cette visite de sept jours, le navire-hôpital dispensera à bord des soins médicaux à des patients locaux, tandis que son personnel médical assurera également des soins dans des établissements locaux et participera à des échanges médicaux.

La mission organisera également une réception sur le pont du navire, mènera des actions de sensibilisation à la santé à l'école de la base navale de Tema et organisera un match de football amical avec des officiers et des soldats du rang ghanéens.

Xinhua

----- **LE GABON LEVE LA SUSPENSION DES RESEAUX SOCIAUX EN VIGUEUR DEPUIS FEVRIER**

Libreville, (Xinhua) - La Haute Autorité de la communication (HAC), organe de régulation des médias au Gabon, a annoncé samedi la levée de la suspension des réseaux sociaux en vigueur depuis le 17 février, selon un communiqué de l'institution.

Cette décision a été prise lors d'une séance plénière extraordinaire présidée par Germain Ngoyo Moussavou, président de la HAC.

La suspension avait été décidée en février en raison de la diffusion de contenus jugés diffamatoires, haineux ou injurieux, que l'autorité estimait susceptibles de porter atteinte à la cohésion sociale et à la sécurité nationale.

Selon le communiqué, la HAC a depuis engagé des discussions avec plusieurs plateformes numériques, notamment TikTok, Meta et YouTube, et mis en place des mécanismes de signalement destinés à faciliter le retrait des contenus illicites.

Tout en levant la suspension, l'autorité a appelé les utilisateurs des réseaux sociaux à faire preuve de responsabilité dans leurs échanges en ligne.

Xinhua



SPORTS

COUPE CAF – 2^{ème} TOUR PRELIMINAIRE RETOUR

L'ASKO DE KARA DECROCHE SA QUALIFICATION POUR LA PHASE DE POULES

Lomé, (FTF) – ASKO de Kara s'est imposée 1 – 0 face au FC Diarra du Mali grâce à Abdoul Ouattara sur penalty (45'+2) le dimanche 25 octobre au stade de Kégué à Lomé. Grâce au but marqué à l'extérieur, les hommes de Kodjo Afiadégnigban accèdent à la phase de poules de la Coupe CAF.

Les Kondona ont démarré la rencontre pied au plancher, avec une situation offensive dès la première minute de jeu par l'intermédiaire de Marius Akpaho, qui dépose toute la défense malienne, mais son centre est mal assuré dans la surface de réparation. Abdoul-Halimou Sama provoque ensuite une faute qui profite au FC Diarra, mais la frappe de Madou Samaké est repoussée par le mur jaune et noir. Conscients du but de retard avant le coup d'envoi, les Kondona, par le truchement de l'intenable Marius Akpaho, n'arrivent pas à concrétiser leurs actions offensives dans la zone de vérité des Maliens.

Pressés, les visiteurs relâchent leur pressing. Sur un corner, la défense du FC Diarra renvoie un ballon qui échoue sur le pied gauche de Taoufiki Zoulazi. Ce dernier arme une frappe puissante et cadrée, claquée en corner par Yacouba Diallo, le portier malien. L'ASKO pousse et voit le défenseur Abdoul-Halimou Sama puis Marius Akpaho placer des coups de tête qui passent au-dessus de la barre transversale (31^{ème} et 41^{ème}), avant qu'Abdoul Ouattara ne trouve le poteau gauche de Yacouba Diallo (44^{ème}).

L'équipe de l'ASKO finit par obtenir un penalty dans le temps additionnel, transformé par Abdoul Ouattara (1 – 0, 45'+2), score à la pause. L'entraîneur du FC Diarra, Brahim Sangaré, écope d'un carton rouge direct après avoir échangé quelques mots avec les officiels du match.

Au retour des vestiaires, ce sont les Maliens qui prennent le jeu à leur compte en multipliant les actions offensives, mettant en difficulté des locaux éprouvés sur le plan

physique. Aux 76^{ème} et 81^{ème} minutes, l'ASKO manque des occasions par Marius Akpaho et Wend Bambara.

Les Maliens ratent l'occasion d'égaliser en trouvant le poteau gauche du portier de l'ASKO (90'+3).

Les cinq minutes de temps additionnel ont été irrespirables pour les Togolais, qui résistent jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre Teklu Tsegay. L'ASKO se qualifie pour la phase de poules grâce au but marqué à l'extérieur, à la grande joie du public sportif venu en nombre soutenir et pousser le représentant togolais sur le continent.

FTF

FOOTBALL PETITS POTEAUX/ 3^{ème} EDITION DU TOURNOI "OPONEA ?" : **PYRAMID FC DOMINE AZUL FC EN OUVERTURE**

Lomé, 26 oct. (ATOP) – La troisième édition du tournoi de football petits poteaux "Oponéa ?" a démarré le samedi 24 octobre à la fourrière municipale de Sagbado, avec la victoire de Pyramid FC de Bè-Klikamé face à Azul FC de Sagbado sur le score de 4 buts à 1, en match inaugural.



L'équipe de Pyramid FC



Une phase de jeu

Le coup d'envoi protocolaire de cette troisième édition a été donné par le président de DK Sport and Management, Zarifou Dikeni-Kerim, promoteur du tournoi. Cette compétition vise à offrir aux jeunes footballeurs un cadre d'expression de leurs talents, tout en favorisant la cohésion sociale et le rapprochement entre les communautés à travers le sport.

La rencontre s'est disputée en deux périodes de 30 minutes chacune. Dès l'entame, les deux formations ont affiché leur volonté de prendre l'avantage dès les premières minutes. Plus entreprenant, Pyramid FC a trouvé le chemin des filets à la 22^e minute grâce à Barry Fidel. Quatre minutes plus tard, Azouma Philippe a doublé la mise, donnant davantage de confiance à son équipe. Mené 2 – 0, Azul FC n'a pas baissé les bras. Les joueurs de Sagbado ont poursuivi leurs efforts et ont réussi à réduire l'écart à la 34^{ème} minute par l'entremise d'Emile Agorgno. Cette réduction a relancé momentanément le suspense, les deux équipes continuant à se battre pour prendre le dessus. Au retour des vestiaires, Pyramid FC a maintenu la pression et Azouma Philippe a inscrit son deuxième but personnel à la 50^{ème} minute permettant ainsi à son équipe de creuser l'écart et de porter le coup de grâce à 4 – 1. Pyramid FC signe ainsi une entrée réussie dans la compétition, tandis qu'Azul FC devra se relancer lors de ses prochaines sorties.

M. Dikeni-Kerim a souligné que le tournoi constitue une occasion pour les jeunes joueurs de démontrer leurs aptitudes, de gagner en expérience et de se faire remarquer. Il a également insisté sur l'importance du fair-play, de la discipline et du respect mutuel pour garantir le bon déroulement des rencontres. "Oponéa ?" se veut également un cadre de

partage, de fraternité et de convivialité, réunissant les passionnés de football autour d'une même passion.

La deuxième rencontre de la journée a opposé Union Sportive (US) de Wonyomé à Monday Night Raw d'Amadahomé. Au terme d'un match équilibré, les deux équipes se sont séparées sur un score nul et vierge (0 – 0). La compétition réunit 16 équipes et se poursuit jusqu'au 13 décembre.

ATOP/AO/GKM

